

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
PRUNELLI DI FIUMORBU

SEANCE DU 26 FEVRIER 2016

L'an deux mil seize le vingt-six février à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre SIMEON de BUOCHBERG, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION 19/02/2016

Etaient présents : SIMEON DE BUOCHBERG Pierre, MONDOLONI Ange-Marie, ROCCHI Maguy ; MARTINETTI Jean-Philippe ANGELI Alain ; ROSSINI Jean ; SANTONI Marie-Josée ; DOMINICI René ; CASAMATTA ANDREANI Bernadette ; RIBES RUSAFÀ Régine ; IACOMETTI Stéphanie ; GRIMALDI Michel ; ROCCHI André ; VILLARD ANGELI Dominique ; OTTOMANI Jean-François ; CARIA Sandra ;

Etaient absents : GUIDICELLI Sébastien ; SANTONI François ; CHIODI Sandrine ; OTTOMANI Sébastien ; RUGGERI Aline ; PAOLI Christian ; PIREDDA Albert.

Etaient représentés : SANTONI François a donné pouvoir à Pierre SIMEON de BUOCHBERG
CHIODI Sandrine a donné pouvoir à Sandra CARIA
OTTOMANI Sébastien a donné pouvoir à René DOMINICI
RUGGERI Aline a donné pouvoir à Régine RIBES RUSAFÀ
PAOLI Christian a donné pouvoir à Dominique VILLARD ANGELI

Secrétaire de séance : VILLARD ANGELI Dominique

Nombre de conseillers

En exercice : 23

Présents : 16

Votants : 21

Absents : 7

dont représentés : 5

DEL N°260216-05

OBJET Convention avec le Conseil Départemental de Haute-Corse relative au programme U LIBRU SGUALTRU

Le Conseil Départemental de la Haute-Corse a mis en place le programme U Libru Sgualtru, afin de développer les activités sportives de pleine nature et les activités socio-culturelles par la mise en œuvre de ce programme, à destination d'un public jeune et vivant en zone rurale.

Cette action a pour objectif d'offrir aux enfants âgés de 8 à 14 ans un accès gratuit aux animations sportives et culturelles en milieu rural, pendant les vacances scolaires, hors période estivale et fêtes de fin d'année.

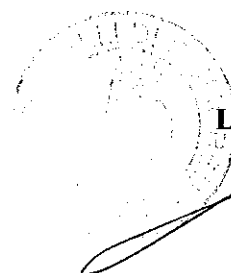
Le Conseil Départemental propose à la commune de signer une convention ayant pour but l'organisation de l'opération « U Libru Sgualtru » pour la saison 2016 et la formalisation des relations entre le Département de la Haute-Corse et la commune.

Cette opération permet notamment d'organiser pour des enfants domiciliés à Prunelli-di-Fium'Orbu, un mini séjour Neige sur la station de ski d'Asco pendant les vacances d'hiver 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

D'autoriser le Maire à signer ladite convention annexée à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que ci-dessus.



Le Maire